



Copil 18 octobre 2019

Ont été invités au COPIL du 18 octobre 2019 les membres ou représentants pour chacune des parties (11 UR, UFTMip, UT1, UT2J, UT3, CNRS, Inserm). Tous les collègues étaient eux-aussi conviés, comme pour les précédents COPIL.

Présent.e.s

Jean-Luc Attié, Armelle Barelli (Inserm), Bernard Dupré, Anne Dupuy, Emilie Gaborit, Marie-Christine Jaillet (VP CR UT2J), Michelle Kelly-Irving, Marie Lamarque, Pierre Molinier, Stéphanie Pinel-Jacquemin, Sylvie Roques (CNRS), Chantal Zaouche Gaudron (procuration de L. Bujan)

Excusée.e.s

Laurence Berdot-Talmier, Louis Bujan, Florent Champy, Sylvie Esparbès-Pistre, Marie-Carmen Garcia, Muriel Lefebvre, Christine Mennesson, Nicole Pradalier, Philippe Raimbault, Emmanuelle Rial-Sebbag, Philippe Terral, Olivia Troupel, Jérôme Vincente

COPIL : 10h30-12h, salle D31 : ordre du jour

- Informations diverses :

- Un pwt a été adressé aux membres du Gis pour présenter les activités terminées, en cours et projetées (joint à ce CR).
- Marie-Carmen Garcia sera représentante du CRESCO en raison de la nomination de Christine Mennesson à l'IEP.
- Rencontre avec David Jaidan de Scalian fin juillet (<https://www.scalian.com/accueil/>) : pour envisager la possibilité de déposer un projet à la Région (Projet READYNOV/région : au fil de l'eau).
- AAP de l'Université Fédérale : projet déposé : deux modules de formations interdisciplinaires (le 4 octobre).
- AAP MSHS-T : projet Espair déposé (le 9 octobre).
- 80 ans du CNRS pour la manifestation SHS au Museum : propositions d'un atelier et d'un café-chercheur (le 1^{er} décembre).
- Appel de Marseille (à la suite du CR) : pas d'objection des membres à être signataire de cet appel.
- Rencontre avec les collègues de l'UT Prime de l'Université Fédérale de Toulouse le 8 octobre pour présenter BECO et identifier les partenariats potentiels (Fondation MGEN par exemple).
- Rencontre avec S. Désire, Directrice du Pôle éducatif et social de l'IFRASS : présentation de nos deux structures (le 16 octobre) et éventuel partenariat projeté en termes de recherche.
- Contact sera pris par Christine Mennesson avec l'IEP pour une intégration éventuelle au GIS.
- Emmanuelle Rial-Sebbag représente le Gis BECO à la réunion organisée par l'UTPMip pour les formations interdisciplinaires.

- Finances du GIS et son devenir

Rappel est fait de la nécessité pour le GIS d'être soutenu en termes de RH avec, à minima, un contrat d'IE ou IR ¼ temps pérenne pour pouvoir fonctionner.

- Pour 2019-2020

- Il est convenu d'attribuer les bénéfices liés au colloque et aux contrats pour une embauche IE à ¼ temps (durée à préciser avec le service financier) plutôt que de les attribuer à de nouvelles recherches.
- L'UFTMip s'engage à soutenir financièrement le GIS dans l'attente d'une solution pérenne plus globale (dotation à préciser). A noter aussi que l'UFTMip a apporté et apporte un soutien en termes de gestion financière, de mise à disposition de bureau, d'aide au colloque, de gestion juridique et d'appuis ponctuels de plusieurs collègues si nécessaire.
- MC Jaillet, VP Recherche UT2J, propose d'attendre le vote du budget alloué à la recherche par le CA afin de voir s'il serait possible de soutenir, de façon ponctuelle, le GIS en 2020, après accord de la CR.

- Pour ce qui concerne le CNRS, une demande de soutien (vacations) pourrait être déposée en termes d'appui aux RH. Contact pourrait être pris aussi avec l'INSHS.
- Pour ce qui concerne l'Inserm, une demande de soutien (vacations) pourrait être déposée en termes d'appui aux RH.

- Après juillet 2020

- Pour l'UT2J : le GIS BECO fait partie des structures collaboratives susceptibles d'être inscrites, après évaluation des activités et du projet du GIS par la CR, dans le contrat 2021-2025 de l'UT2J : à ce titre, il pourrait bénéficier d'une dotation pérenne sur la durée du contrat.
- Pour le CNRS et l'Inserm : une demande de soutien pourrait être déposée en termes d'appui aux RH.
- UT3 : pas de nouvelles, en attente des nouvelles élections.
- UFTMip : une réflexion à partager avec tous les membres du GIS pour envisager une solution pérenne.

- Demande de l'ARSEAA d'adhérer au GIS (vote)

Après une présentation détaillée de l'ARSEAA par Bernard Dupré (Président de l'ARSEAA) que nous remercions vivement, l'adhésion, par avenant, de l'ARSEAA au GIS BECO est mise au vote :

- Approuvée à l'unanimité des présent.e.s (ou représenté.e.s)

- Agenda séminaire de l'année 2019-2020 :

- Mutualisation séminaires en cours : avec l'IFERISS et l'axe GESTES du LISST
- Conseil Scientifique du GIS : à prévoir fin 2020 si les ressources sont suffisantes
- Réponse : AAP Apex et AAP workshop MSHS-T : en cours

- Contacts

- De l'**Université de Nanterre** pour AAP séminaires et réponse à une ANR (handicap et trajectoires de vie) et pour le prochain Colloque du SIICHLA 2020 (27-28 novembre 2020 à Nanterre)
- Des **Editions Eres** : Semaine de l'enfance envisagée en 2021 (ciné/débats, conférences...)
- « **Méditation pleine conscience chez les enfants** » : Proposition québécoise (Annie Devault) et lien avec l'ARSEAA à envisager : réponse AAP MSHS-T ?

- En raison du succès de la première édition : « **2^{ème} édition Colloque international interdisciplinaire BECO** » en mai 2022 à envisager.

- Questions diverses

Aucune

CR rédigé par Chantal Zaouche Gaudron

A Toulouse, le 28 octobre 2019

À CAUSE DES BEBES : APPEL DE MARSEILLE

Parce que les enfants de demain sont l'avenir,

Parce que médecine, biologie, psychopathologie, psychologie et sociologie **nous apprennent que l'origine développementale de la santé et des maladies** (OMS-DOHaD) est définitivement multifactorielle et appelle encore plus de recherches en particulier pluridisciplinaires,

Parce que les **progrès de l'épigénétique** insistent sur le rôle de l'environnement dans l'expression des gènes à tous les âges de la vie et sur la transmission sur trois générations,

Parce que la psychologie du développement et la psychopathologie clinique ont montré à quel point le bébé dépend, pour son **bon développement global**, de la **qualité des interactions**,

Parce que différentes modalités de **l'intervention préventive prévenante et les soins conjoints (parents-bébé) en période périnatale** ont fait leurs preuves,

Nous défendons la nécessité absolue d'une attention toute particulière aux « 1000 jours », de la période péri-conceptionnelle aux deux ans de l'enfant.

Dans ce contexte, tous les **parents** doivent être respectés dans leurs **compétences**, leurs **besoins** et leurs **attentes**.

Les plus **vulnérables (troubles psychiques, précarité, handicap, prématurité)** doivent bénéficier, pour eux-mêmes et pour leurs bébés, de prises en charge et de soins individualisés, les plus adaptés et les plus efficaces.

Ceci **appelle**, sur l'ensemble du territoire national, à une sensibilisation en profondeur de l'ensemble des citoyens, à des formations renouvelées de tous les acteurs de la périnatalité, à l'urgence de la mise en place d'une **offre de soins psychiques conjoints, coordonnée et graduée** qui réponde aux besoins de **continuité** des (futurs) parents et des bébés.

C'est un **investissement** pour l'avenir.

Le 5 juin 2019, sous le haut patronage de Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé, au Ministère de la santé, cet **enjeu majeur de santé publique** a fait l'objet, d'une réflexion collective, pluri-professionnelle, pluri-institutionnelle approfondie.

Il est désormais temps qu'il devienne enfin **la question de tous**.

C'est à cela qu'ont déjà appelé, en fondant ce jour-là, dans le respect des prérogatives de chacune, l'Alliance francophone pour la santé mentale périnatale inscrite dans la dynamique de la *Global Alliance for Maternal Mental Health* :

Les **associations d'usagers** (Maman Blues, la FNAPSY - Fédération nationale des usagers de la psychiatrie, le CIANE – Collectif interassociatif des associations de naissance) Les sociétés scientifiques et professionnelles de sages-femmes (CNSF), d'obstétriciens (CNGOF), les associations gestionnaires de T.I.S.F. (FNAAFP-CSF)

Les **sociétés** scientifiques de psypérinatalité (SMF, Groupe WAIHM-F)
L'Association des établissements en santé mentale (AdESM)

Rassemblés ce 21 septembre 2019, parlant d'une même voix, ces acteurs associatifs, professionnels et institutionnels de la périnatalité font valoir la priorité absolue que doit constituer dans les 1000 jours **la prévention prévenante, l'attention aux parents les plus vulnérables, la prise en charge optimisée des troubles psychiques parentaux et/ou des troubles de l'interaction de leurs conséquences sur le bébé d'aujourd'hui et sur la santé globale** des générations à venir.

Alors que le Président de la République et le gouvernement ont reconnu l'importance des 1000 jours, cet **Appel de Marseille** se veut une contribution **unie, constructive et exigeante**, à une étape historique en faveur non seulement des bébés de ce début du 21^e siècle et de tous ceux qui les entourent, mais, aussi de leurs enfants et de leurs petits-enfants.